

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX
46, Avenue S. ALLENDE
77108 MEAUX

L'Officier du Ministère Public

à

Références à rappeler : RO [REDACTED] PV [REDACTED]
AFM [REDACTED]

Rédacteur : [REDACTED]

Madame,

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du Tribunal de Police de Meaux, a attiré notre attention .

Après examen de cette affaire , j'ai le plaisir de vous informer du classement sans suite .

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2
C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3.AL.5 C.ROUTE

Infraction(s) relevée(s) à [REDACTED], en date du [REDACTED] par
procès verbal n° [REDACTED] dressé par **SERVICE PM**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

Dans le cas où vous auriez fait l'objet d'un prélèvement sur votre compte, suite à une opposition administrative bancaire, le montant de la majoration vous sera remboursé par la Trésorerie de Melun.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à MEAUX, le 04/06/2021

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

